

Premier Conseil d'Ecole 10 /11/2023

Personnes présentes :

Équipe enseignante :Mme Millot-Reveau, Mme Debost, Mr Bonnet, Mme Mignon, Mme Leunes, Mme Fleurentin, Mme Rapp (ATSEM), Mme Laboeuf (ATSEM).

Mairie : M.Jean (Maire), Mme Bussière (adjointe chargée des écoles).

Représentantes de parents d'élèves :

BRETON Cécile, POSIERE Simon, VISENTINO Fabrice, BOUCHEROT Vickie, RINQUIN Marion, BERTELA Pascale, PAILLET Ludivine, CARPENTIER Emilie, BELOTTI Stéphanie, STERN Sylvie, MINCHIN Frédéric

Périscolaire : M. GOURMEZ

Personnes excusées : Mme Notebaert (inspectrice de l'éducation nationale), Mme Kajdan (enseignante), CUILHE Séverine, BENOIST Clotilde (représentante de parents d'élèves),Mme Dobek (ATSEM) , M Delaunay (AESH) et Mme Mayot (AESH).

Ordre du jour :

Résultats des élections :

| | |
|------------------------------------|---------|
| Nombre d'inscrits | 214 |
| Nombre de votants | 141 |
| Nombre de bulletins blancs ou nuls | 14 |
| Nombres de suffrages exprimés | 127 |
| Taux de participation | 65,89 % |

Point sur les effectifs et les organisations de classes :

Rentrée 2023-2024 :

| PS | MS | GS | CP | CE1-CE2 | CM1 | CE2-CM2 | Total |
|----|----|----|----|-----------|-----|------------|-------|
| 17 | 24 | 18 | 21 | 23 (19-4) | 21 | 23 (13-10) | 147 |

Rentrée 2024 -2025 :

Sont inscrits sur les listes de recensement 9 enfants nés en 2021. 5 familles, non recensées, ont manifesté leur souhait d'inscrire leur enfant à la rentrée. Ainsi 14 enfants en PS sont actuellement prévus pour la rentrée 2024.

Depuis la rentrée, notre équipe a bénéficié du renfort de Madame Dobek au poste d'ATSEM. Elle officie de 8h00 à 11h45 dans la classe de grande section.

L'équipe remercie très chaleureusement la mairie qui a fait le choix de répondre favorablement à cette demande datant de la création de la 3ème classe de maternelle.

Cette décision est bénéfique pour les apprentissages des élèves qui travaillent dans des meilleures conditions.

Monsieur le Maire précise que ce poste est mutualisé avec la CCOM.

Vote du règlement intérieur :

Vous avez été destinataire du règlement intérieur. Aucune modification n'est souhaitée, le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

Rappel : les parents et les enfants ne doivent pas rester dans l'enceinte de l'école (cour, locaux) en dehors des heures d'école.

Exercices de sécurité (incendie, PPMS).

Un exercice incendie a été réalisé le lundi 18/09/2023 . Les évacuations ont été rapides et efficaces. Concernant les clés de réarmement des boîtiers incendies de maternelle, le modèle a été identifié. Une commande a été faite mais pour le moment elles sont en rupture de stock.

Concernant l'exercice attentat-intrusion, il a eu lieu le lundi 25 septembre 2023 . Un événement (sonore ou visuel) non habituel est survenu au sein de la cour. Une enseignante a choisi d'évacuer et 6 de se confiner. Un retour positif après l'exercice a été fait dans chaque classe pour dédramatiser l'exercice. L'objectif est d'adopter des réflexes sans effrayer les élèves. Une brève discussion avec les élèves des classes a été faite à ce sujet.

Il est prévu d'installer des protections sur les boîtiers pour éviter les déclenchements non volontaires qui faussent la signification du signal. Le cas s'est présenté plusieurs fois courant septembre.

Projet d'école, actions sur l'année.

Entrée en musique

Les élèves du CE1 au CM2 ont chanté devant les CP, l'après-midi de la rentrée scolaire.

Journée du sport :

Mardi 19 septembre dernier, les élèves d'élémentaire ont bénéficié d'une séance de tennis de table et d'une séance de judo en partenariat avec le foyer rural. Merci à eux pour le financement des intervenants. Cette année, la découverte du multi-sport a concerné les élèves de GS CP et CE1.

Bibliothèque :

L'accueil de toutes les classes, élémentaires et maternelles se poursuit à la bibliothèque à raison d'une fois par période. Les bénévoles proposent la lecture d'un album, d'un conte, d'une poésie ainsi que l'emprunt d'un livre. Certaines classes bénéficieront d'une animation « Conteuse » . Merci à eux de faire vivre ce lieu de partage et de culture.

Semaine du goût : du 16 au 20 octobre.

Comme chaque année, chaque classe a confectionné un plat à destination de toutes les classes de l'école. Cette année, nous avons choisi comme thème les couleurs.

CLEA : Ciné concert 11 séances Scène occupation Le but est de mettre en son un cours métrage. Restitution du résultat au mois d'avril. Le projet inclut des niveaux différents.

Coupe du monde de rugby :

Lors de la première période scolaire, les CM1 et CM2 ont participé à la coupe du monde de rugby qui a eu lieu à Beaune le 19 octobre dernier. Ce projet en partenariat avec la ligue de rugby, l'USEP et le RCVO s'est inscrit dans une programmation EPS annualisée de la Vallée de l'Ouche. Les écoles de Plombières, Fleurey et du RPI Ancey-Lantenay-Pasques participent à des projets communs ce qui permet de faire la connaissance d'élèves que l'on retrouvera au collège.

Fête de la soupe :

La semaine prochaine (vendredi 17 novembre), la maternelle organisera la fête de la soupe. Chaque classe confectionnera une soupe.

USEP :

Comme chaque année, les élèves de l'école adhèrent à la fédération sportive de l'USEP. Cela permet aux classes de bénéficier de rencontres sportives ayant pour objectif de développer la citoyenneté à travers le sport.

Voici les différentes activités qui seront réalisées par les classes :

MS : Athlétisme – Jeux d'opposition
CP CE1 Gymnastique – Orientation – SOP
CM1 CM2 : gymnastique – jeux d'opposition
Une journée consacrée au handisport sera organisée.

Les CM1 et CM2 prépareront une journée orientation à Velars sur Ouche pour les élèves du CP au CE2.

Spectacle en Maternelle : courant janvier février

École et cinéma :

L'ensemble des élèves de l'école participeront au projet « École et cinéma ». Ce projet est un parcours culturel qui nous permettra de poursuivre notre travail autour de la culture commune. Chaque classe visionnera deux à trois films durant l'année scolaire (lieu de projection Fleurey-sur-Ouche). Cela donnera lieu à un travail en amont, pendant et après chaque séance cinématographique (Coût 2 euros par séance et par élève + 255 euros de bus pour la première séance). La première séance aura lieu le lundi 20 novembre.

Sont à prévoir ou à finaliser :

La journée nature qui a lieu chaque année en mai. Une réunion sera fixée en amont de la journée avec les bénévoles et les enseignants pour organiser au mieux les rotations et ateliers.

Séjour à la montagne :

Un projet de séjour à Bernex en Haute Savoie est en cours de finalisation. Cela fait plusieurs années que l'équipe souhaite renouveler le projet de classe transplantée à la montagne qui se faisaient il y a quelques années.

Ce projet concerne cette année la classe de CE2-CM2 et abordera des thèmes transversaux dans différents domaines (sciences, géographie, sport...) Ce séjour permettra de poursuivre les apprentissages concernant le vivre ensemble au cœur de notre pratique et projet d'école.

Le budget établi est de 460 euros par élève. Cela comprend le transport, l'hébergement et les repas, le matériel de ski, les forfaits et l'encadrement (ESF).

Ce projet peut voir le jour uniquement car des dons permettent de réduire le coût pour les participants. L'association ASC USEP est affiliée à l'USEP qui est une fédération sportive. Ainsi un CERFA pour tous donateurs peut permettre de défiscaliser à hauteur de 66 % de la somme donnée. Les différentes ventes réalisées permettront aussi de financer le projet et de réduire le coût du séjour. L'objectif étant de réduire le coût à une hauteur de 200 euros par élève.

La coopérative ne peut à elle seule financer ces projets, puisque d'autres actions sont menées dans les différentes classes.

Une demande d'accompagnement financier par la mairie sera faite à la rentrée.

Deux actions seront menées lors du marché de Velars pour sensibiliser les habitants aux différents projets réalisés par l'école et permettre pour ceux qui le souhaite de faire un don.

Visite de l'Assemblée Nationale :

Un voyage à Paris est prévu pour les CM1 CM2 avec visite de l'assemblée nationale. Nous en profiterons pour visiter ou voir des monuments parisiens.

Cycle natation :

Un cycle natation sera réalisé par les élèves de CM1-CM2 à la piscine de Fontaine d'Ouche.

Point périscolaire :

- Nouveau fonctionnement avec la gestion de 2 sites périscolaires pour les directeurs :
 - o Présent le lundi de 8h45 à 16h15 et le jeudi de 8h45 à 18h15
 - o En cas de besoin les mardi et vendredi, joignable par mail, ou contacter Laurène qui est l'animatrice référente qui prend le relais quand je ne suis pas là.

- Nouvelle équipe avec plusieurs nouveaux agents :
 - o Adeline, animatrice présente le midi (ATSEM à l'école le matin)
 - o Laurène, animatrice référente, présente les matins à partir de 9h45, les midis et les soirs
 - o Vanessa, animatrice présente les matins et les midis
 - o Numa, animateur présent les midis et les soirs
 - o Anne, Agent de service présente les midis et après-midis
 - o Eric, Agent de service présent la journée en continu

- Actuellement les effectifs sont les suivants :
 - o Environ 35 enfants le matin pour 3 animateurs
 - o Environ 40 enfants de maternelle pour 3 animateurs / 52 enfants en élémentaire pour 3 animateurs
 - o Environ 50 enfants le soir pour 4 animateurs

Pour rappel, les taux d'encadrement sont les suivants : 1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans.

- Si besoin de récupérer les enfants sur le temps du midi pour rdv médical ou autre, penser à envoyer un mail au périscolaire pour qu'on puisse ajuster le repas de l'enfant (par exemple passer un grand au 1^{er} service pour qu'il ait le temps de manger)
- Les enfants doivent être accompagnés jusqu'à l'entrée du périscolaire par les parents. Si besoin, envoyer un mail pour prévenir que l'enfant arrivera seul.
- Différents projets :
 - o Cinéma avec Numa sur le thème de Jurassic Park
 - o Initiation au cirque avec Julien
 - o Thème du fantastique pour les grands sur cette période et nature pour les petits
- Travaux du périscolaire :
 - o Un rafraîchissement a eu lieu lors des vacances, les peintures des 2 salles d'activités ont été refaites, les luminaires de l'ensemble du périscolaire ont été changés.
- Bacs gastro normes :
 - o Depuis la rentrée de novembre, le périscolaire de Velars utilise des bacs gastro normes en Inox à la place des barquettes en plastique pour servir les plats à la cantine.
- L'équipe d'animation se propose de participer à des projets communs avec l'équipe enseignante et/ou l'association de parents d'élèves.

Point sur l'ASC USEP : Compte : 10156,52 euros

Cet argent permet de financer une partie des différents projets menés (transports, intervenants, structures d'accueil ...) sur l'année au bénéfice des élèves mais aussi d'investir dans du matériel pour l'école.

Travaux réalisés et demandes diverses.

Remerciements : L'équipe remercie la commune pour la dotation du photocopieur couleur et les travaux réalisés. La classe des CM1 a été rénovée entièrement car il y avait eu un dégât des eaux il y a deux ans.

Une classe par an pourrait être repeinte, le calendrier est à établir.

Des rideaux ont été installés dans la salle de motricité qui sert de dortoir l'après-midi, merci aux dentellières (Association de Velars) et particulièrement à Madame BONSANS qui a fait un travail formidable.

Questions diverses

- Serait-il possible de végétaliser la cour de l'école élémentaire et l'école pourrait-elle utiliser le petit parc devant l'école pour la récréation.

Monsieur le Maire rappelle que cette démarche doit respecter un cadre et normes particulières. Actuellement le goudron de la cour est en bon état (rénovation récente). La végétalisation a des atouts mais aussi des contraintes (terre et boue lors des périodes pluvieuses).

Un recensement par les représentants est à faire pour évaluer si cette envie est partagée par la majorité avant d'entamer une réflexion.

On ne peut pas utiliser le parc devant l'école car des voitures sont garées à proximité et on ne peut pas garantir qu'elles ne soient pas abîmées par les enfants. (jet de pierres par exemple)

- Organisation de la kermesse (spectacle dans la cour des maternelles et kermesse dans la cour élémentaire ?). Le but étant que les parents puissent tous voir le spectacle et éviter les frictions entre parents.

Ont été évoqués :

-Le préau est trop petit pour réaliser les différentes représentations (présence de poteaux).

-Réorganisation des espaces : mettre « l'espace scénique » devant le préau dans la cour de l'élémentaire. Ainsi le public pourra davantage se répartir dans la descente et les escaliers de la cour.

-Installation de bancs devant la scène afin de faire une rotation pour que les parents des enfants qui dansent puissent être au premier rang.

- Mise en place de la mutualisation des achats des fournitures scolaires pour simplifier et réduire le budget des parents.

Idée déjà évoquée l'année dernière, les parents d'élèves doivent recenser le besoin

- Gestion de la lutte contre le harcèlement : quelles sont les actions prévues ?

Le programme PHARE va permettre à tous les enseignants d'avoir une formation (actuellement en cours).

Lorsqu'un problème survient à l'école, nous demandons aux parents concernés de nous laisser 15 jours pour gérer la situation et de ne pas entrer en contact les uns avec les autres. Une équipe d'enseignant s'occupera de la situation en établissant des entretiens avec les différents protagonistes individuellement pour faire prendre conscience de la situation et permettre à ou aux acteurs des méfaits de trouver des solutions à la situation.

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont rempli aujourd'hui un questionnaire en rapport avec le harcèlement. Le questionnaire était anonyme.

Les conseils donnés ce jour aux élèves furent : Ne pas attendre. En parler aux parents, aux enseignants (aux entraîneurs ...), à des camarades pour sortir du silence.

La séance est levée à 20 h 10.